

Gilles **CARLE**
Président 1987-1992
Président d'honneur 1993-2009

BULLETIN - DÉCEMBRE 2019

COMITÉ DES AUTEURS

Luc **DIONNE**, Président
Benoit **PILON**, Vice-président
Denys **ARCAND**
Louis **BÉLANGER**
Bruno **CARRIÈRE**
Normand **CHAURETTE**
Rafaële **GERMAIN**
Marie-France **LANDRY**
Patrick **LOWE**
Charles-Olivier **MICHAUD**
Johanne **PRÉSENT**
Pierre-Michel **TREMBLAY**

EXÉCUTIF

Luc **DIONNE**
Benoit **PILON**
Marie-France **LANDRY**

ACTION CULTURELLE

Benoit **PILON**
Pierre-Michel **TREMBLAY**

ADMINISTRATION

Élisabeth **SCHLITTLER**
Délégué général
schlittler@scam.ca

Rachel **ALBOUKHARI**
Adjointe administrative
analyse@scam.ca

Marc **BRIND'AMOUR**
Adjoint administratif
scene@scam.ca

Myriam **HENRY**
Adjointe administrative
audiovisuel@scam.ca

Manon **GAGNON**
Conseillère aux
réseaux sociaux
info@scam.ca

RADIODIFFUSEURS



Télé-Québec

Les négociations sont en cours.



Les licences **SCAM** de ces deux chaînes spécialisées du Groupe TVA ont été reconduites jusqu'au 31 décembre 2020.

ATTESTATION DE RÉSIDENCE 2020

À partir de cette année, la retenue fiscale sera systématiquement prélevée sur vos droits d'origine française. Vous en obtiendrez le remboursement après avoir fourni votre attestation de résidence annuelle.

Comme par le passé, nous joindrons à notre demande d'attestation, les formulaires à imprimer et à compléter, le modèle de lettre à annexer aux formulaires 5000 et 5003 que vous devrez envoyer à l'Agence du Revenu du Canada (ARC) ainsi que la description détaillée de toutes les étapes à suivre.

ACTION CULTURELLE

À l'occasion de leur 22^{ème} édition, les **Rencontres Internationales du Documentaire de Montréal** ont créé le **Prix Nouveaux Regards** présenté par la **SCAM** et Post-Moderne. Cette nouvelle compétition destinée aux auteurs émergents a récompensé la cinéaste **Oksana KARPOVYCH** pour son film *Don't worry, the door will open*. Le prix de 2 000\$ de la **SCAM** lui a été remis par le cinéaste **Benoit PILON**, vice-président du comité des auteurs, lors de la soirée de clôture des **RIDM**.



En 2019, une cinquantaine de demandes de **bourses** pour des projets de séries, longs métrages, courts métrages, de documentaires sonores et de balado ont été analysés par le comité de sélection.

PATRIMOINE CANADIEN

La **Loi sur le droit d'auteur** (<https://sacd.ca/wp-content/uploads/2018/12/SACD-SCAM-Memoire-examen-de-la-LDA.pdf>) doit absolument faire partie des priorités de **Steven GUILBEAULT** nouveau ministre du Patrimoine Canadien qui a reçu sa lettre de mandat du Premier Ministre Trudeau, tout comme **Navdeep BAINS**, Ministre de l'Innovation des sciences et de l'Industrie.

<https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-du-ministre-du-patrimoine-canadien>

<https://pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/lettre-de-mandat-du-ministre-de-linnovation-des-sciences-et-de-lindustrie>

Les deux ministres devront collaborer afin de déposer un projet de loi en 2020 pour la **Radiodiffusion et les Télécommunications** et pour la révision de la **Loi sur le droit d'auteur**.

Les porte-paroles des partis de l'opposition en matière de culture ont été désignés : il s'agit pour les conservateurs, de **Steven BLANEY**, pour le Bloc Québécois, de **Caroline DESBIENS** et pour le NPD, de **Alexandre BOULERICE**. Au début du mois de décembre, il a reçu une délégation de la **CDEC** (Solange **DROUIN**, co-présidente, Jérôme **PAYETTE**, trésorier, Élisabeth **SCHLITTLER**, membre de l'exécutif, Nathalie **GUAY**, coordonnatrice, Samuel **BISHOFF** et Hélène **MESSIER**, membres de la CDEC).

COALITION POUR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, la **CDEC** a veillé à ce que la diversité des expressions culturelles soit bien présente dans tous les débats et les négociations commerciales. Elle a également été très active dans la révision de la **Loi sur la radiodiffusion**, de la **Loi sur les télécommunications** et de la **Loi sur le droit d'auteur** qui concerne tout particulièrement les membres de la **SCAM**.

Elle est intervenue auprès des gouvernements fédéral, provincial, des partis politiques et de toutes les instances concernées par les dossiers culturels.

La **CDEC** a mené la campagne **Sauvons notre culture** pour laquelle nous avons demandé la participation des membres de la **SCAM**. Elle a aussi organisé ou participé à des rencontres et journées d'étude au Canada et à l'étranger, notamment sur la question de la découvrabilité des contenus, de la souveraineté culturelle des pays francophones dans un environnement de mondialisation mené par les géants du numérique.

La **CDEC** créée en 1998 regroupe une trentaine d'organisations de professionnels francophones et anglophones du secteur culturel québécois et canadien.

COALITION POUR LA CULTURE ET LES MÉDIAS (CCM)

Au cours de l'année, la **CCM** s'est manifestée à diverses occasions, notamment afin de demander le rétablissement de l'**équité réglementaire** entre les diffuseurs canadiens et

tous les diffuseurs de contenu audiovisuel ou musical en ligne qui font des affaires au Canada; **que les diffuseurs en ligne canadiens et étrangers, les fournisseurs de services Internet et les fournisseurs de services sans fil contribuent à des fonds visant à produire du contenu canadien**; que la révision quinquennale de la **Loi sur le droit d'auteur** soit terminée rapidement afin de réduire les exceptions qui privent les ayants droit de leur rémunération.

La **CCM** a été fondée en 2017 et regroupe une quarantaine d'organisations québécoises et canadiennes du milieu culturel et médiatique.

RÉVISION DES LOIS SUR LE STATUT DE L'ARTISTE

Le 9 décembre, la ministre de la Culture et des Communications, **Nathalie ROY**, a annoncé la première étape du processus de révision **des deux lois sur le statut de l'artiste**.

L'exercice de la consultation sera mené par Mesdames **Liza FRULLA** et **Louise BEAUDOIN** et débutera en février 2020.

C'est en 1987 que le Québec a adopté la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (L.R.Q., c. S-32.1) et en 1988, la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (L.R.Q., c.S-32.01).

La révision a pour but d'actualiser et d'adapter les lois à l'environnement actuel afin qu'au terme de l'exercice, conformément à l'engagement du gouvernement, les créateurs, les créatrices, les producteurs et les diffuseurs puissent évoluer dans un cadre équitable et adapté aux nouvelles réalités du milieu.

Les organismes du secteur culturel ont accueilli très favorablement cette annonce, et se sont engagés à collaborer aux travaux de la révision dont les conclusions du rapport sont attendues à l'été 2020.

RÉVISION DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR EN SUISSE

Après 8 ans de travaux, **la révision de la Loi sur le droit d'auteur** est terminée. Aux yeux des organismes qui défendent les artistes, le résultat est modeste mais plutôt satisfaisant.

En 2020, la Suisse introduira **un nouveau droit à rémunération en faveur des scénaristes, réalisatrices et réalisateurs pour l'exploitation de leurs œuvres en vidéo à la demande**.

Ce nouveau droit couvre toutes les formes possibles d'offres de vidéo à la demande : par abonnement, œuvre par œuvre, à titre gratuit ou payant.

Les plateformes seront responsables du paiement des redevances aux sociétés de gestion collective.

ADHÉSIONS

Au cours du quatrième trimestre, nous avons enregistré les adhésions de :

Cyrielle **DESCHAUD**, réalisatrice

Tanya **LAPOINTE**, scénariste, réalisatrice

Laurence **TRÉPANIÉ**, scénariste, réalisatrice

DÉCLARATION D'ŒUVRES

Tous les documents imprimables à partir de [notre site](#) doivent être imprimés sur du papier **format lettre** si renvoyés par la poste. Ils peuvent également être renvoyés par courriel. Dans tous les cas, ils doivent être complétés sans rature ni annotation faute de quoi ils seront refusés.

La liste des déclarations enregistrées au répertoire d'octobre à décembre 2019 est disponible sur notre site à l'onglet [Communications / Liste des déclarations](#).

COORDONNÉES BANCAIRES

Tout changement doit nous être systématiquement signalé, faute de quoi, les transferts de droits sur un compte bancaire personnel ou de compagnie pourrait être retardés.

CHANGEMENT D'ADRESSE ÉLECTRONIQUE OU POSTALE

Veuillez nous faire part de tout changement afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans les envois qui vous sont destinés.

CARTE DE MEMBRE

L'entente a été renouvelé avec ce partenaire qui vous offre :



15\$ le spectacle au lieu de 22,75\$

